



Canada - China Legislative Association
Association législative Canada - Chine



Canada - Japan Inter-Parliamentary Group
Groupe interparlementaire Canada - Japon

**RAPPORT
DE LA DÉLÉGATION MIXTE DU
GROUPE INTERPARLEMENTAIRE
CANADA-JAPON
ET DE
L'ASSOCIATION LÉGISLATIVE Canada-CHINE
À LA 27 E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE
L'ORGANISATION INTERPARLEMENTAIRE DE L'ANASE
(OIA)
À CEBU (PHILIPPINES)
DU 10 AU 15 SEPTEMBRE 2006**

Rapport

Participation à la 27^e Assemblée générale de l'Organisation interparlementaire de l'ANASE (OIA)

L'Organisation interparlementaire de l'ANASE (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) a tenu sa 27^e Assemblée générale dans la ville de Cebu, aux Philippines, du 10 au 15 septembre 2006. Jouissant de son statut d'observateur au sein de l'OIA, le Canada a envoyé à l'assemblée une délégation mixte du Groupe interparlementaire Canada-Japon et de l'Association législative Canada-Chine. La section canadienne de l'Association législative Canada-Chine était représentée par le sénateur Joseph A. Day, et le Groupe interparlementaire Canada-Japon, par le député Bryon Wilfert, C.P. Paul Cardegna, secrétaire d'association des deux groupes, a exercé les fonctions de secrétaire de la délégation.

Activités à la conférence :

La délégation canadienne a participé à la première séance plénière, à laquelle les déclarations de Son excellence José de Venecia fils, président de l'OIA, et de l'honorable Robert G. Romula, président du Comité permanent de l'ANASE, ont donné le coup d'envoi. Ces déclarations ont été suivies de celles des chefs de délégation de huit pays membres de l'ANASE, à savoir le Royaume du Cambodge, la République d'Indonésie, la République démocratique populaire du Laos, la Malaisie, la République de Singapour, le Royaume de Thaïlande, la République socialiste du Vietnam et la République des Philippines, ainsi que de deux pays observateurs spéciaux, le Brunei Darussalam et l'Union du Myanmar.

D'autres déclarations ont été prononcées au cours de cette même séance par les chefs des délégations des pays observateurs, soit l'Australie, le Canada, la République populaire de Chine, le Parlement européen, le Japon, la République de Corée, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Fédération de Russie. L'honorable sénateur Joseph A. Day a lu le texte de la déclaration de la délégation Canadienne, qui figure à l'Annexe A.

Le deuxième jour de l'assemblée, la délégation canadienne a vu les délégués des pays membres de l'ANASE convoquer des réunions des comités suivants: Comité des affaires politiques, Comité des affaires économiques, Comité des affaires sociales et Comité des affaires organisationnelles.

Des rencontres dialogues ont ensuite été tenues avec chaque délégation des pays observateurs. Les délégués canadiens ont ainsi pu discuter d'une vaste gamme de questions avec leurs homologues des pays membres de l'ANASE. Voici quelques-uns des sujets à l'ordre du jour de leur rencontre :

1. les questions de sécurité régionale;
2. la coopération économique et commerciale;
3. les possibilités d'investissement;

4. les questions environnementales;
5. la coopération dans le domaine de l'information et de la technologie;
6. les stratégies en vue de faire des percées au cours de la Ronde de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);
7. les échanges de visites parlementaires, comme moyen de renforcer les liens diplomatiques interparlementaires;
8. la coopération dans la lutte contre les pandémies et les maladies infectieuses, telles que la grippe aviaire et le VIH-sida.

La rencontre s'est déroulée sous la présidence de l'honorable Edgar M. Chatto, membre de la Chambre des représentants de la République des Philippines. Son rapport, qui résume les principaux points de discussion, a été présenté à la deuxième séance plénière et une copie a été annexée au présent document (voir l'Annexe B).

La délégation canadienne a aussi participé à la deuxième séance plénière, qui a eu lieu le dernier jour de la conférence. C'est à cette occasion que tous les rapports des comités et les comptes rendus des dialogues avec les observateurs ont été présentés et adoptés par l'assemblée plénière.

La délégation canadienne a également arrangé à d'autres rencontres privées destinées à favoriser la discussion pour renforcer les relations bilatérales et multilatérales.

Rencontre avec l'honorable Jose de Venecia fils, président de l'OIA et président de la Chambre des représentants de la République des Philippines

Les délégués ont rencontré l'honorable Jose de Venecia fils, président de l'OIA et président également de la Chambre des représentants de la République des Philippines, à son invitation. Le sénateur Day a commencé par décrire les tout derniers changements sur la scène politique fédérale au Canada et M. Wilfert a ensuite rappelé l'importance des relations entre le Canada et les Philippines en raison des quelque 300 000 Canadiens qui sont d'origine philippine.

Le président de Venecia a fait état du grave problème de déforestation aux Philippines et du savoir-faire canadien en la matière. Le gouvernement des Philippines entend mettre en marche un vigoureux programme de reboisement dans le but de donner un nouveau souffle à l'industrie forestière dans ce pays. Il a laissé entendre qu'un projet conjoint philippino-canadien pourrait profiter de l'expertise canadienne, de la longue période de végétation et de la quantité abondante de terres pouvant servir au reboisement aux Philippines. Il a aussi mentionné à quel point les vastes connaissances du Canada en matière de transport par rail aideraient à moderniser l'infrastructure des transports de cette nation du Sud-Est asiatique et ainsi améliorer le transport des marchandises locales aux fins d'exportation. Les délégués canadiens ont convenu qu'il s'agissait là d'une excellente occasion pour les deux pays de renforcer leurs liens économiques et commerciaux.

Dans le même ordre d'idées, le président a suggéré la création d'un fonds d'investissement philippino-canadien auquel pourraient contribuer des investisseurs des deux pays et qui pourrait servir de source de revenus de placements pour les projets

aux Philippines. On a établi que la présence de banques canadiennes aux Philippines constituait un critère essentiel au succès de ce fonds.

Enfin, il a été question de la réduction de la dette des pays de l'ANASE à l'endroit du Canada, notamment de l'idée d'un remboursement de cette dette à l'aide de fonds qui seraient réinvestis dans ces mêmes pays. Le gouvernement canadien obtiendrait ainsi un meilleur rendement de ses investissements tout en fournissant aux pays en développement une aide appréciée pour améliorer leur économie. Certains ont proposé que ce serait l'occasion pour le Canada de venir en aide aux pays en développement en leur offrant des subventions bien appréciées pour des projets d'amélioration.

Rencontre avec Vu Mao, directeur du Comité des relations extérieures de l'Assemblée nationale de la République socialiste du Vietnam

M. Bryon Wilfert, C.P., député, a rencontré M. Vu Mao, membre de l'Assemblée nationale de la République socialiste du Vietnam et directeur de son Comité des relations extérieures, ainsi que Mme Nguyen Thi Bach Mai, membre de cette même Assemblée.

D'entrée de jeu, il a déclaré que le Canada et le Vietnam entretenaient des relations cordiales depuis une trentaine d'années et qu'il y a actuellement au Canada plus de 250 000 habitants d'origine vietnamienne. Vu Mao a abordé la question de l'adoption en raison de l'accord intervenu dernièrement entre les gouvernements canadien et vietnamien à ce sujet. Le nombre accru de cas d'adoption d'enfants vietnamiens par des couples canadiens a stigmatisé la question de la double citoyenneté au sein du gouvernement canadien. M. Wilfert a rappelé à M. Mao que cette question avait soulevé beaucoup de discussions au Canada après l'évacuation du Liban de citoyens ayant la double citoyenneté libanaise et canadienne, à l'été 2006. Les deux ont convenu qu'il s'agissait d'une situation problématique, M. Wilfert ajoutant que la politique du gouvernement canadien sur la question était à l'étude.

Mme Mai a indiqué que le Vietnam prévoyait adopter bientôt un projet de loi sur l'égalité des sexes et elle a demandé à M. Wilfert de lui parler de ce que l'égalité des sexes avait entraîné au Canada. M. Wilfert a répondu que le mouvement en faveur de l'égalité avait fait en sorte que les femmes occupent une plus grande place sur le marché du travail au Canada et fait naître le besoin d'une plus vaste discussion sur la conciliation travail-vie et l'aptitude des femmes à poursuivre une carrière tout en essayant d'élever une famille.

Enfin, M. Wilfert a rappelé encore une fois que les rencontres et les discussions de la sorte étaient une excellente occasion pour les deux pays de confronter leurs pratiques exemplaires et de forger entre eux des liens plus solides.

Rencontre avec Son Excellence l'ambassadeur Wang Yingfan, représentant permanent de la Chine aux Nations Unies et chef de la délégation chinoise à la 27^e Conférence de l'AIPO

L'honorable sénateur Joseph A. Day a rencontré Son Excellence l'ambassadeur Wang Yingfan, représentant permanent de la Chine aux Nations Unies et chef de la délégation chinoise à la 27^e Conférence de l'AIPO. Les discussions ont porté sur les relations

Canada-Chine et les échanges commerciaux grandissants entre les deux nations, ainsi que sur d'autres questions d'intérêt commun comme la lutte antiterroriste, l'immigration, la Corée du Nord et le rôle de la Chine en Asie. La question de la 9^e visite bilatérale de l'Association législative Canada-Chine en Chine, prévue pour octobre 2006, a aussi été abordée.

Conclusion :

La délégation estime que sa participation à cette assemblée lui a permis de mieux comprendre les problèmes auxquels font face les nations de l'ANASE. Les parlementaires canadiens ont profité du temps passé avec leurs collègues de l'ANASE pour nouer des relations bilatérales et multilatérales avec les nations d'Asie du Sud-Est et consolider celles qui existaient déjà.

Respectueusement soumis,

L'hon. Joseph Day, sénateur
Coprésident
Association législative Canada-
Chine

L'hon Bryon Wilfert, c.p., député
Groupe Interparlementaire
Canada-Japon

ANNEXE A : Discours prononcé par le sénateur Day

ANNEXE B : Compte rendu du dialogue avec la délégation canadienne

ANNEXE C : Dépenses de voyage

Annexe A

**ALLOCUTION PRONONCÉE PAR L'HONORABLE JOSEPH A. DAY,
CHEF DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE À LA
27^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ORGANISATION INTERPARLEMENTAIRE DE L'ANASE
À CEBU, AUX PHILIPPINES
LE 11 SEPTEMBRE 2006**

Je suis le sénateur Joseph A. Day du Canada et voici mon collègue Bryon Wilfert, député de la Chambre des communes du Canada. Il nous fait plaisir de participer à la 27^e Assemblée générale de l'Organisation interparlementaire de l'ANASE (OIA) à Cebu, aux Philippines. Je vous remercie d'avoir invité le Canada à assister à cette réunion de l'OIA à titre d'observateur.

Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de rencontrer à nouveau nos homologues parlementaires de l'Asie du Sud-Est. Ces assemblées annuelles constituent une tribune unique qui nous permet de faire le point sur les événements dans la région et de tisser des liens personnels avec nos homologues, des liens indispensables au maintien de bonnes relations entre les pays.

D'année en année, la région du sud-est asiatique acquiert de l'importance pour le Canada, autant comme source d'un nombre croissant d'immigrants que comme partenaire commercial.

Cet accroissement des échanges de personnes, de biens et de services entre le Canada et les pays de l'Asie du Sud-Est renforce notre coopération dans une foule de domaines.

En plus de partager les mêmes préoccupations au sujet du système commercial international, nous avons également des intérêts communs dans les domaines de la sécurité, de l'environnement, du développement durable et de la coopération en matière d'information et de technologie.

La diplomatie parlementaire joue un rôle de premier plan dans la promotion de cette coopération. En nous tenant mutuellement informés des progrès accomplis dans nos pays et nos parlements respectifs, nous facilitons les échanges entre nos pays. En cherchant à mieux nous comprendre mutuellement, nous pouvons contribuer à réduire la distance qui nous sépare.

Vous savez sans doute que les relations entre le Canada et votre région remontent à plus d'un demi-siècle, c'est-à-dire aux années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. Nous avons établi nos premières relations avec nos partenaires du Commonwealth – Brunei Darussalam, Malaisie et Singapour. L'initiative d'aide du Commonwealth des années 1950 – le Plan Colombo – a en effet marqué le début de la coopération entre le Canada et l'Asie du Sud-Est. Dans les années 1950 et 1960, le Canada a également participé aux commissions internationales de contrôle et de surveillance au Viêtnam, au Laos et au Cambodge.

Vers la fin des années 1960, le Canada a désigné l'Asie du Sud-Est comme récipiendaire prioritaire de l'aide canadienne. Au cours de cette période, nos échanges commerciaux avec cette région se sont accrus et, en 1974, le Canada a établi des relations avec l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). En 1977, il est devenu un partenaire de dialogue de l'ANASE.

Aujourd'hui, le gouvernement canadien maintient un dialogue avec l'ANASE au niveau ministériel, dans le cadre de la Conférence postministérielle de l'ANASE et du Forum régional de l'ANASE. Il participe également à deux mécanismes de dialogue de haut niveau – la réunion de hauts fonctionnaires dans le cadre du dialogue ANASE - Canada et la réunion des hauts fonctionnaires responsables de l'économie.

La relation entre le Canada et les pays de l'Asie du Sud-Est a évolué en un partenariat économique et commercial prospère. Par exemple, les échanges bilatéraux entre le Canada et les pays de l'ANASE dépassent maintenant 10 millions de dollars canadiens par année.

Parallèlement, près d'un demi-million d'immigrants des pays de l'ANASE ont élu domicile au Canada et le nombre d'étudiants de l'Asie du Sud-Est au Canada ne cesse d'augmenter à un rythme rapide.

Il n'y a pas de meilleur exemple du partenariat entre le Canada et l'Asie du Sud-Est que notre réponse au tsunami dévastateur de décembre 2004. Le gouvernement canadien a versé 425 millions de dollars canadiens en mesures de secours, d'aide au relèvement et de reconstruction, en plus des 213 millions de dollars canadiens offerts par la population canadienne.

J'aimerais maintenant aborder brièvement les sujets qui seront soulevés demain dans le cadre du dialogue avec des pays observateurs.

Je voudrais d'abord signaler qu'à titre de parlementaires canadiens, ce n'est pas nous qui élaborons la politique canadienne. Nous jouons néanmoins un rôle en matière de relations internationales, principalement dans le cadre de notre travail au sein des comités parlementaires. Nos comités effectuent des études au cours desquelles nous sollicitons l'avis de spécialistes et de citoyens canadiens. Les rapports que nous publions au terme de ces études aident le gouvernement à définir sa politique. Ils peuvent également aider les citoyens canadiens à mieux comprendre les enjeux. Les délégués intéressés peuvent consulter ces rapports sur Internet.

Les rencontres avec leurs homologues d'autres pays font partie du travail des parlementaires canadiens et leur permettent de comprendre les enjeux et d'influencer la politique gouvernementale. Il nous tarde d'aborder ces questions avec vous au cours de notre dialogue de demain.

En ce qui concerne la sécurité régionale, les parlementaires canadiens reconnaissent qu'à notre époque d'intégration mondiale, les problèmes de sécurité dans une partie du monde peuvent avoir de graves répercussions ailleurs dans le monde. Les conflits régionaux, la traite des personnes, les pandémies et le trafic d'armes et de narcotiques peuvent avoir des répercussions sur la sécurité du Canada et sur la vôtre. Nous devons donc travailler en étroite collaboration les uns avec les autres pour éviter que certaines situations ne dégénèrent en problèmes, ici ou ailleurs.

À titre d'exemple, le Canada est un participant de longue date aux missions de maintien de la paix dans toutes les régions du monde. Il est également un chef de file du mouvement international d'interdiction des mines terrestres. Comme je viens de le mentionner, au cours des années 1950 et 1960, le Canada a participé aux commissions internationales de contrôle et de surveillance dans la région de l'Asie du Sud-Est. Récemment, des membres des forces canadiennes se sont joints à la Force internationale au Timor oriental et à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental.

En 1998, le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères a examiné les questions de sécurité en Asie-Pacifique dans son rapport sur la crise financière asiatique.

La coopération économique et commerciale est un élément des plus essentiels de notre relation avec les pays de l'Asie du Sud-Est. Le Canada a toujours été une nation commerçante. Au début, nos échanges se faisaient principalement avec l'Europe. Aujourd'hui, les États-Unis sont notre principal partenaire commercial.

L'Asie du Sud-Est représente toutefois un débouché important pour le Canada. Vos progrès économiques sont impressionnants : les pays de l'ANASE constituent un marché de près de 560 millions de personnes. Nos discussions ce matin concernant la création d'un éventuel bloc commercial est-asiatique ne font que donner plus de pertinence à la question de la coopération commerciale.

Au moment où vos pays intensifient leur coopération entre eux et avec leurs partenaires asiatiques, le Canada souhaiterait accentuer sa présence dans la région. L'accroissement des échanges contribuerait à combler l'écart de développement de certains pays de l'ANASE.

Nos comités parlementaires ont passé énormément de temps à étudier la question du commerce avec l'Asie du Sud-Est. En 2003, le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes a publié un rapport intitulé *Donner un nouveau souffle aux relations économiques entre le Canada et l'Asie-Pacifique*. En 1997, le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères a publié un rapport intitulé *L'importance de la région de l'Asie-Pacifique pour le Canada*.

Les possibilités d'investissement sont une autre facette importante de notre relation économique. Elles constituent également un facteur important de croissance et de développement économiques dans la région. Qui plus est, l'investissement étranger crée des liens essentiels entre les pays de l'Asie du Sud-Est et les entreprises, les consommateurs et les travailleurs canadiens.

Aujourd'hui, les investissements canadiens dans la région de l'ANASE s'élèvent à plus de 11 milliards de dollars canadiens. Ces investissements représentent un vote de confiance dans la région de la part des gens d'affaire canadiens. Pour investir, les entreprises doivent évidemment compter sur une réglementation rigoureuse en matière d'investissement susceptible d'assurer la stabilité, la transparence, la prévisibilité et la protection des entreprises canadiennes. C'est pourquoi le Canada a toujours été un ardent partisan d'un système rigoureux fondé sur des règles.

L'environnement est un dossier de plus en plus incontournable de notre relation. Les Canadiens se préoccupent des répercussions éventuelles des catastrophes naturelles. Le tsunami, les récents cyclones en China et l'ouragan Katrina aux États-Unis nous ont rappelé qu'une catastrophe est vite arrivée.

En conjuguant nos efforts, nous pouvons réduire l'impact de ces événements. Au cours de nos discussions, nous espérons en apprendre davantage sur les mesures que vous prenez pour vous préparer aux catastrophes naturelles et pour réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement.

La coopération en matière d'information et de technologie est outil essentiel pour trouver des solutions aux problèmes internationaux. En partageant les meilleures pratiques, nous pouvons nous aider mutuellement à résoudre des problèmes persistants et en évolution.

Un bon exemple est l'effort international de lutte contre le syndrome respiratoire aigu sévère, ou SRAS, en 2003. En partageant l'information, nous avons réussi à freiner la propagation de cette maladie virulente. De la même manière, l'effort constant consenti dans le but de mieux comprendre la grippe aviaire démontre que la lutte contre ces maladies infectieuses doit se faire à l'échelle internationale et nécessite une coopération et un partage de l'information.

La coopération sur le plan de l'information et de la technologie s'applique à bon nombre des dossiers abordés au cours de notre dialogue. En ce qui concerne la protection de l'environnement, par exemple, l'information et la technologie joueront un rôle de premier plan pour atténuer les effets du changement climatique. Les technologies d'énergie non polluantes sont porteuses d'espoir pour minimiser l'incidence de l'activité humaine sur l'environnement. Le développement de sources alternatives et renouvelables d'énergie au moyen de petites centrales d'énergie hydroélectrique et solaire et de biocombustibles, comme ceux dont nous avons parlé hier soir, aidera les pays en développement dans leur recherche de l'autonomie énergétique.

En ce qui a trait au cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Canada maintient son engagement à l'égard d'une plus grande libéralisation du commerce, d'un système de commerce multilatéral réglementé et des objectifs des négociations de Doha. Comme vous, nous avons été extrêmement déçus d'apprendre la suspension des négociations. Leur aboutissement aurait permis de promouvoir les objectifs canadiens en faveur d'une ouverture accrue des marchés aux producteurs, manufacturiers et fournisseurs de services canadiens. Cela aurait également eu des résultats positifs pour les pays en développement, qui avaient tout à gagner d'une plus grande intégration dans le système de commerce international et de la réduction des subventions à l'agriculture.

Nos comités parlementaires ont consacré beaucoup de temps à l'étude de l'OMC et du système de commerce international. En mai 2002, le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes a publié un rapport intitulé *Pour un nouveau cycle de négociations efficace : les grands enjeux du Canada à l'OMC*. En juin 2005, il a publié un autre rapport intitulé *Les*

composantes d'une stratégie canadienne à l'égard des marchés émergents, qui contient des recommandations sur les négociations de l'OMC.

J'aimerais décrire en quelques mots l'aide au développement apportée par le gouvernement canadien dans la région. Le Programme régional de l'Asie du Sud-Est de l'Agence canadienne de développement international porte sur les problèmes de développement qui touchent la région. Il s'agit d'un petit programme ciblé d'environ 12 millions de dollars canadiens par année. Ses priorités d'aide sont l'intégration économique, l'environnement et la gouvernance, la sécurité et la règle de droit.

Ce programme aide les pays à remplir les conditions d'accession ou d'adhésion à l'OMC et à faire valoir leurs droits de membres. Il a également appuyé des projets de gouvernance et de réforme législative qui ont contribué à sensibiliser les populations de toute la région aux droits des femmes, des enfants, des minorités ethniques et des travailleurs migrants et à assurer leur respect.

Le Canada a également des programmes bilatéraux de développement avec le Cambodge, l'Indonésie, les Philippines et le Viêtnam.

Enfin, en ce qui concerne les visites parlementaires comme moyen de renforcer la diplomatie interparlementaire, mes collègues et moi-même croyons que la participation à des réunions comme celle-ci contribue largement à promouvoir la compréhension et le respect mutuels parmi les parlementaires.

Les parlementaires canadiens sont membres de plusieurs associations parlementaires et groupes interparlementaires, dont le Forum parlementaire Asie-Pacifique auquel participent également certains pays de l'ANASE. Ils coopèrent également avec Singapour et la Malaisie dans le cadre de l'Association parlementaire du Commonwealth. L'Union interparlementaire est un autre mécanisme de coopération, sans parler de la Francophonie, qui réunit le Viêtnam, le Laos et le Cambodge ainsi que le Canada.

Au début de l'année, les parlementaires de certains pays de l'ANASE ont participé à la Conférence des parlementaires Asie-Pacifique sur l'environnement et le développement, organisée à Whistler, en Colombie-Britannique, par les présidents du Sénat et de la Chambre des communes du Canada.

En conclusion, je tiens à vous remercier de votre accueil à ces rencontres. Dans le cadre de ces rencontres officielles ou officieuses que nous avons et continuerons d'avoir avec vous, collègues de l'Asie du Sud-Est, nous apprenons à mieux comprendre les problèmes auxquels vous êtes confrontés. Nous allons poursuivre notre réflexion chez nous. Soyez assurés que nous continuerons de suivre les progrès accomplis en Asie du Sud-Est.

Annexe B

RAPPORT SUR LE DIALOGUE ENTRE L'OIA ET LE CANADA

M. le président,

J'ai l'honneur de déposer le présent rapport sur le dialogue OIA-Canada.

1. Le dialogue a eu lieu au cours de l'après-midi du 12 septembre 2006 à l'hôtel Marco Polo, Tokyo B, ville de Cebu, de 14h50 à 16h15.

2. Y ont participé les délégués suivants :

Canada

1. L'hon. Joseph Day
2. L'hon. Bryon Wilfert
3. M. Paul Cardegna

Cambodge

1. L'hon. Ky Lum Ang
2. Mme Ly Son
3. M. Uy Visal

Indonésie

1. L'hon. Abdillah Toha
2. L'hon. Bindu Marbun
3. M. Robert Juheng Purba

République démocratique populaire du Laos

1. L'hon. Singkham Khongsavanh
2. L'hon. Davone Vangvichith

Malaysia

1. L'hon. Syed Razlan Jamalullail

Philippines

1. L'hon. Edgar M. Chatto – président

Singapour

1. L'hon. Hri Kumar
2. L'hon. Ho Geok Choo

Thaïlande

1. L'hon. Po. Lt. Col. Chachvan Bunmee

Vietnam

1. L'hon. Nguyen Van Thuan
2. L'hon. Nguyen Thi Bach Mai

Brunei Darussalam

1. P.D.N. Pg. Abdul Momin

3. L'hon. Edgar M. Chatto, président du Dialogue, souhaite la bienvenue aux délégués au dialogue avec le Canada. Ensuite, les membres de l'OIA, les observateurs et les représentants du Canada se présentent. Le Canada remercie les délégués de leur participation au dialogue.
4. Le Dialogue se déroule dans un climat d'amitié et de compréhension mutuelle. Tous les délégués remercient le Canada de l'aide fournie à leurs pays respectifs. Au cours de la discussion, les délégués s'attardent aux sujets qu'ils jugent importants pour leur pays. Suivent les points saillants de la discussion, par sujet :

a) Questions régionales et de sécurité

L'Indonésie craint que les préavis de voyage émis par les pays étrangers ne nuisent à son industrie du tourisme. Le Canada répond que ces préavis ne sont que des mesures préventives qui ne s'appliquent pas nécessairement à l'ensemble du pays. La Malaysia émet des réserves quant aux restrictions sur les visas de séjour pour études ou activités officielles pouvant interdire l'accès à des étudiants et fonctionnaires de bonne foi. Le Canada répond qu'il demandera au ministère compétent d'examiner la question. La Thaïlande a sous-estimé l'importance de la présence de représentants des forces policières canadiennes sur son territoire et demande au Canada davantage d'aide pour former ses propres agents de police.

b) Coopération économique et commerciale

La République démocratique populaire du Laos demande au Canada d'appuyer son programme d'enseignement de l'anglais. Elle réclame aussi une augmentation de quotas pour ses exportations de textile et une aide pour ses petites et moyennes entreprises. Concernant les quotas, le Canada répond que l'aspect local et politique de la question doit être étudié plus à fond. Singapour signale qu'il jouit de bonnes relations de travail avec le Canada. En retour, le Canada demande qu'une mission permanente soit établie à Ottawa, puis commente la suspension de l'ALÉ Canada-Singapour. Singapour lui donne l'assurance que l'accord fait toujours partie de ses visées. Le Canada encourage tous les délégués à faire une demande d'aide canadienne au développement auprès de l'ACDI (Agence canadienne de développement international).

c) Possibilités d'investissement

Le Canada encourage ses investisseurs à se tourner vers les pays du Sud-Est asiatique, mais veut être assuré de la transparence des politiques gouvernementales en matière de commerce et d'investissement. Il enjoint les pays à adopter à cet égard des lois telle la loi du Vietnam sur les investissements étrangers.

d) Questions environnementales

Singapour cherche à établir avec le un Canada partenariat sur le plan environnemental. Le Canada invite les législateurs nationaux à agir énergiquement en matière de protection environnementale, mettant l'accent sur l'importance d'examiner les projets gouvernementaux touchant l'environnement.

e) Coopération en matière d'information et de technologie

L'Indonésie et les Philippines prônent une meilleure communication avant que des préavis de voyage soient émis. Les Philippines demandent que, pour un lieu particulier, un préavis de voyage précis soit émis.

f) Stratégies pour dénouer l'impasse du « cycle de DOHA » dans les négociations de l'OMC (Organisation mondiale du commerce)

Le Canada, champion du bilatéralisme et du multiculturalisme, cite en exemple l'ALÉ Japon-Philippines, qui inclut des services infirmiers, comme solution de rechange à l'OMC. Le problème du Cambodge concernant les subventions massives à l'agriculture des pays développés, peut être résolu par la conclusion avec d'autres pays d'accords commerciaux bilatéraux visant le marché des produits agricoles biologiques du Cambodge.

g) Multiplier les visites de parlementaires pour renforcer la diplomatie interparlementaire

Tous les délégués souhaitent davantage d'échanges de parlementaires.

h) Coopération en matière de lutte contre les pandémies et les maladies infectieuses comme la grippe aviaire et le VIH/SIDA

Le Cambodge se fait le porte-parole des pays voisins pour demander une aide financière et technique afin de prévenir et de combattre la grippe aviaire et d'autres maladies pandémiques.

L'HON. EDGAR M. CHA TTO
Président

Annexe C

DÉPENSES DE VOYAGE

ASSOCIATION	Association législative Canada-Chine et le Groupe interparlementaire Canada-Japon
ACTIVITÉ	27ième Assemblée générale de l'Organisation interparlementaire de l'ANASE (OIPA)
DESTINATION	Cebu City, Philippines
DATES	10 à 15 septembre 2006
SÉNATEURS	L'Honorable Joseph A. Day, Sénateur
DÉPUTÉS	M. Bryon Wilfert, c.p., député
PERSONNEL	M. Paul Cardegna, Secrétaire d'association

TRANSPORT	27599.98 \$
HÉBERGEMENT	156.86 \$
HOSPITALITÉ	Coûts \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	410.34 \$
CADEAUX OFFICIELS	265.30 \$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTIONS	14.81 \$
TOTAL	28,447.29 \$